

Suisse

Attention, le deuxième pilier vacille une nouvelle fois

Berne étudie une nouvelle baisse du taux de conversion

Caroline Zuercher

Pour nos retraites, le répit a été de courte durée. En mars 2010, le peuple a refusé à 72,7% d'abaisser à 6,4% le taux de conversion servant à calculer la rente du 2e pilier. Vingt mois plus tard, la Confédération remet l'ouvrage sur le métier. Ce week-end, dans *Sonntag*, Colette Nova, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), a en effet souligné que ce taux devait être réduit rapidement. Son office planche sur le sujet.

Quel est le problème?

Selon Colette Nova, la majorité des caisses n'ont plus de réserves ou présentent une sous-couverture. Les pertes se situeraient entre 300 et 600 millions de francs par an. Le problème? Olivier Ferrari, directeur de la société de conseil financier Coninco, répond que l'espérance de vie a augmenté, alors que la croissance s'est réduite de façon structurelle. Les emprunts de la Confédération, par exemple, ne rapportent plus que 1% par an, contre 7,5% il y a quinze ans.

Quelle est la solution?

Abaissons le taux de conversion! répond Colette Nova. Celui-ci est aujourd'hui de 6,95% pour les hommes et de 6,9% pour les femmes. Il sera progressivement réduit à 6,8% - en 2013 pour les femmes et en 2014 pour les hommes. Mais Berne songe déjà à aller plus loin et l'OFAS rendra un rapport sur le sujet début 2012. Le taux



Suite à l'initiative des syndicats, le peuple refusait une baisse du taux de conversion en mars 2010. Un répit de courte durée. PETERKLAUNZER/KEYSTONE



Colette Nova, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales

idéal? Colette Nova ne le précise pas mais Olivier Ferrari estime que, pour assurer la pérennité du système, il devrait passer à 6,4%. Celui qui a accumulé un capital de 100 000 francs toucherait alors 6400 francs par année.

Notre retraite diminuera-t-elle?

Si le taux de conversion est réduit, d'autres paramètres peuvent être modifiés afin d'assurer le même revenu à la retraite. Dans son rapport, l'OFAS devrait faire des pro-

positions en ce sens. L'idée? Si les personnes actives paient davantage, leur capital sera au final plus élevé, ce qui compensera la baisse du taux de conversion. Les retenues salariales pourraient par exemple être revues à la hausse ou les actifs commencer à cotiser plus jeunes (la limite est de 25 ans). Autre piste, la déduction de coordination (montant du salaire non soumis au 2e pilier) pourrait être réduite.

Qui est concerné?

Les réformes devraient concerner les futurs retraités. Selon des estimations présentées en 2010, leurs rentes baisseraient en moyenne de 5,9% si le taux de conversion passait de 6,8% à 6,4%. Cette diminution s'ajouterait aux précéden-

tes, puisque le taux est déjà réduit progressivement de 7,2% à 6,8%.

Mais les conséquences ne seraient pas les mêmes pour tous. Les mesures visant à augmenter le capital amortiraient le coup pour les plus jeunes. Leurs aînés

auraient plus de mal à se retourner. Dans leur cas, la perte pourrait atteindre 300 francs par mois, selon les syndicats. L'OFAS, précise Colette Nova, leur proposera des mesures d'accompagnement.

La messe est-elle dite?

Les syndicats n'ont pas dit leur dernier mot. Avec la gauche, ils se sont déjà opposés l'an dernier à la baisse du taux de conversion. Cette fois, ils sont d'autant plus remontés que, mercredi dernier, le Conseil fédéral a abaissé de 2% à 1,5% le taux d'intérêt minimal des capitaux de la prévoyance professionnelle. La crise financière? «Nous cotisons durant quarante ans, répond Doris Bianchi, secrétaire dirigeante de l'Union syndicale suisse (USS). Si la situation sur les marchés est plus difficile depuis quelques années, cela ne veut pas dire que cela va durer.» Le débat est donc rouvert. Et il devrait dépasser le deuxième pilier. Car, comme le rappelle le conseiller national Stéphane Rossini (PS/VS), la douzième révision de l'AVS est annoncée pour fin 2012. «La LPP a connu trois crises en dix ans, cela doit nous interpellier, admet-il. Mais il faut mener une réflexion globale.»